

AUBART & ASSOCIÉS

49 rue de Prony
75017 PARIS



compagnie fiduciaire audit

68 quai de Paludate
33800 BORDEAUX

SELCODIS SA

LOI DE SECURITE FINANCIERE DU 1er AOUT 2003

**RAPPORT SUR LES PROCEDURES
DE CONTROLE INTERNE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Exercice clos le 31 décembre 2019

SELCODIS SA

Siège Social : 68, rue Singer 75 016 PARIS
Société Anonyme au capital de 1 864 610 €
N° Siren : 690 800 354

RAPPORT SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport sur les procédures de contrôle interne des commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société SELCODIS,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous devons vous présenter, dans un rapport, nos observations sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Sous la responsabilité du conseil de surveillance, il revient à la direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article de l'article L 225-68 du Code de commerce.

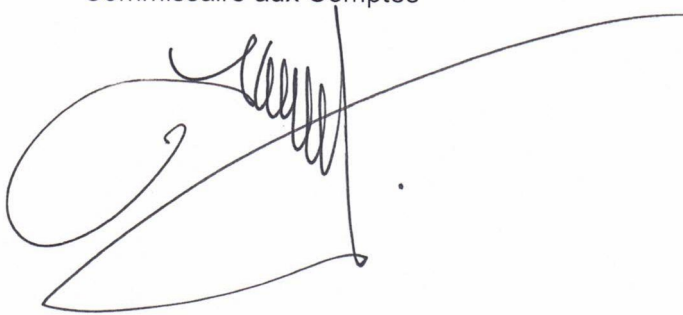
A Paris et Bordeaux le 8 octobre 2020

AUBART ET ASSOCIES

Commissaire aux Comptes titulaire

Mehdi KAHOUL

Commissaire aux Comptes

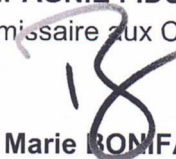
A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop on the left and a series of vertical strokes on the right, with a long horizontal line extending from the bottom right.

COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT

Commissaire aux Comptes titulaire

Marie BONFAZI

Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'B' or '8' shape with a horizontal line crossing it.